DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES-VITRE
COMMUNE DE CHAUVIGNE
35490

Envoyé en préfecture le 19/03/2026
Reçu en préfecture le 19/03/2026
Publié le
ID : 035-213500754-20260312-20260302-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHAUVIGNÉ 35

++

L'An deux mil vingt-six 12 mars à 20 heures

Le Conseil Municipal de CHAUVIGNÉ, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de Chauvigné en séance publique sous la présidence de :

Mr Henri RAULT, Maire de Chauvigné,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 12

Etaient présents : 8

H. Rault, A. Coudray, P. Souchu, V. Elshout, J. Brézel, E. Chevalier, C. Duchêne, J. Hodouin,

Etaient absents : 4

M. Gazengel, S. Battais, S. Servais, T. Fretay

Etaient excusés : 2

S. Servais, T. Fretay

Monsieur Brézel a été élu secrétaire de séance

Date de convocation : 5 mars 2026

Date d'affichage : 6 mars 2026

****

Délibération 2026-03-02

Objet : Devis complémentaire étude géotechnique sur le lotissement le Bosquet 2

Une erreur a été commise dans l'élaboration du permis d'aménager du futur lotissement.

En effet, 2 lots sont destinés à accueillir 4 pavillons Fougères Habitat, il faut donc prévoir plus de câblage fibre pour les 2 habitations supplémentaires.

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le devis complémentaire de SOLUTEL, cabinet d'étude choisi par délibération n° 2026-01-03 en date du 29 janvier 2026.

Après en avoir délibéré le conseil municipal accepte le devis SOLUTEL d'un montant de 184.00 € HT soit 220.32 € TTC.

Le registre dûment signé. Pour extrait conforme.
Fait et délibéré les, jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire
H. RAULT

MAIRIE DE CHAUVIGNÉ ILLE-ET-VILAINE